80

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CLERMONT-FERRAND
(Tél. 95-10 et 97-11 Postes 260 et 263)
(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, HAUTE-VIENNE, PUY-DE-DOME)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Cité Administrative d'Assas, rue Pélissier, CLERMONT-FERRAND.
C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5.503-17

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

Supplément n°1 au Bulletin n°6 de Mars 1961

(valable pour les départements de la CORREZE et de la HAUTE-VIENNE)

A V E R T I S S E M E N T S

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER .-

Etendre à tous les Poiriers le traitement précédemment conseillé.

Renouveler ce traitement dans les vergers qui étaient immédiatement intéressés par le Bulletin n° 6 de Mars.

TAVELURE DU POMMIER .-

En cas de pluie, des contaminations importantes sont possibles sur les variétés ayant atteint ou dépassé le premier stade sensible (stade C3 - voir au verso le tableau relatif aux stades repères du Pommier).

Il importe de mettre en place un traitement dès que les bourgeons atteindront ce stade.

Pour les variétés à débourrement précoce, ce traitement sera effectué dès que possible.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

l'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

P. DENIZET .

P 9

DLP 17-3-61 057204